



EXTERNALISATION DE L'EXPLOITATION

La situation se débloque

La CGT vient d'obtenir l'ouverture d'une négociation sur un accord tripartite engageant les directions et les syndicats.

Les initiatives engagées par la CGT contre le projet d'externalisation — informations, expressions, assemblées des salariés, mouvement national le 19 juin (photos ci-contre) et analyse des documents remis par nos avocats — ont permis d'obtenir satisfaction sur notre demande de négocier un accord tripartite scellant des engagements fermes sur les conditions sociales des salarié-e-s concerné-e-s.

Cette première « avancée » est appréciable. Cependant, tout reste encore à faire car la première version du projet qui nous a été remise se cantonne à des engagements de Derichebourg « à la date du transfert », ce qui est par ailleurs une obligation légale. Cependant, rien sur l'après-transfert et la pérennité de nos droits.

Nous devons donc rester mobilisés et déjouer les divisions ou les postures syndicales qui consistent à faire de la figuration. L'histoire récente de notre entreprise le prouve : les promesses et autres déclarations orales ou inscrites dans un procès-verbal de comité d'entreprise ne sont pas des garanties. Rappelez vous ! Au moment de la vente, nos dirigeants et nouveaux actionnaires affirmaient, « A ce jour, il n'est pas prévu de licenciements. A ce jour, il n'est pas prévu de changer le périmètre d'activité de l'entreprise ! »

MESSIEURS, NOUS VOULONS DES ENGAGEMENTS SUR LE LONG TERME, PAS QUE POUR QUELQUES MOIS !

LE CONTRAT COMMERCIAL PROUVE QUE VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER SUR 10 ANS. ALORS POURQUOI LE REFUSER POUR LES CONDITIONS SOCIALES DES SALARIÉ-E-S ?

Lors du dernier comité d'entreprise, les élus Info'Com-CGT ont exprimé les attentes des salarié-e-s transféré-e-s. SNG a besoin de notre savoir-faire et, nous, nous avons besoin de garanties pérennes.

Le syndicat va donc poursuivre son action et la négociation pour améliorer l'accord proposé, à partir de nos revendications. Si les discussions n'avancent pas, nous proposerons à nouveau aux salarié-e-s des mobilisations ou initiatives publiques afin de contraindre les deux directions à écouter nos revendications.

Le débrayage de deux heures, initié par la CGT et soutenu par FO, est un avertissement. Prenez de vrais engagements ! C'est la meilleure solution pour garantir l'avenir des salarié-e-s et assurer un climat social serein.

info'com-cgt
SALARIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



INFO'COM-CGT EXTERION MEDIA

Représentant syndical au CE : Yann Grégoire
06 17 44 41 66 • yann@infocomcgt.fr

Délégué syndical : Philippe Chardon
06 25 18 31 36 • philippe@infocomcgt.fr